

**Service instructeur**  
Service Administration et Finances

N° CP-2009-11-3-11

**Service consulté**

**CONVENTION ENTRE L'ETAT ET LE DÉPARTEMENT RELATIVE À LA MISE À  
DISPOSITION DU PARC DE L'ÉQUIPEMENT**

-----  
**AVENANT N° 10 À LA CONVENTION N° 48/1993**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet d'approuver les termes de l'avenant n° 10 à la convention n°48-1993, portant sur la commande de travaux et de prestations de service au Parc de l'Équipement pour l'année 2009.*

L'avenant n° 10 à la convention n° 48-1993, joint au présent rapport, porte sur les deux points suivants :

1. La commande pour l'année 2009 de travaux et prestations de service

Cette commande est concrétisée par l'annexe 3 pour le Département, et par l'annexe 4 pour l'Etat. Ces annexes sont jointes à l'avenant présenté.

2. Le programme pluriannuel d'investissement en matériels pour la période 2008/2010

Ce programme présenté aux annexes 7a et 7b de l'avenant est reconduit pour les années 2009 et 2010. Son contenu sera adapté aux besoins des services, en fonction des transferts.

Je vous propose de bien vouloir :

- approuver les termes de l'avenant n°10 à la convention n° 48/1993 relatifs à la mise à disposition du Parc de l'Équipement. Le projet d'avenant est joint au présent rapport,
- m'autoriser à signer et à exécuter cet avenant.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 't' visible below the vertical line.

Charles BUTTNER

**CONVENTION ENTRE LE PREFET  
ET LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL RELATIVE A LA MISE A  
DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT  
EN DATE DU 30 AVRIL 1993**



**AVENANT N° 10  
à la convention n° 48-1993**

- VU** la convention entre le Préfet et le Président du Conseil Général du Haut-Rhin relative à la mise à disposition du Parc de l'Équipement en date du 30 avril 1993 ;
- VU** les avenants successifs et en dernier lieu l'avenant n° 9 en date du 30 octobre 2008 ;

Entre :

- l'Etat représenté par le Préfet du Haut-Rhin, Monsieur Pierre-André PEYVEL, ci-après désigné par l'« **Etat** »,  
d'une part,
- le Département du Haut-Rhin, représenté par le Président du Conseil Général, Monsieur Charles BUTTNER, agissant par délibération de la Commission Permanente en date du ....., ci-après désigné par le « **Département** »,  
d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

L'article 13 de la convention du 30 avril 1993 introduit par l'avenant n° 4 est modifié comme suit :

### **ARTICLE 1**

La commande pour 2009 est fixée dans l'annexe 3 pour le **Département** et l'annexe 4 pour l'**Etat**.

### **ARTICLE 2**

Le programme pluriannuel 2008 – 2010 d'investissement en matériels figurant aux annexes 7a pour le **Département** et 7b pour l'**Etat** est reconduit pour ce qui concerne les montants prévisionnels des années 2009 et 2010. Le contenu précis des acquisitions à réaliser sera adapté aux besoins des services en fonction des transferts et des priorités.

### **ARTICLE 3**

Tous les autres articles de la convention demeurent inchangés.

Fait à Colmar, le

Pour le Département  
Le Président du Conseil Général  
du Haut-Rhin,

Pour l'Etat  
Le Préfet du Haut-Rhin,

Monsieur Charles BUTTNER

Monsieur Pierre-André PEYVEL

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT

*✍ ✍ ✍*

Commande du Département  
Pour l'année 2009

### Travaux

- Glissières de sécurité (convois exceptionnels)	600 000 €
- Signalisation horizontale	800 000 €
- Fauchage – débroussaillage	70 000 €
- Curage ou création de fossés	300 000 €
- Point à temps automatique	500 000 €
- Terrassement, transport	0 €
Divers et VH	150 000 €

---

Montant global	2 420 000 €
----------------	-------------

### **Prestations de service**

- Engins d'exploitation	3 550 000 €
- Véhicules de liaison	260 000 €
- Autres prestations	60 000 €
- Radio	140 000 €

---

Montant global	4 010 000 €
----------------	-------------

TOTAL GENERAL	6 430 000 €
---------------	-------------

## CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PARC DE L'EQUIPEMENT

*✍ ✍ ✍*

Commande de l'Etat  
Pour l'année 2009

### Travaux

- Glissières de sécurité et convois exceptionnels	300 000 €
- Signalisation horizontale	480 000 €
- Fauchage – débroussaillage	0 €
- Curage ou création de fossés	0 €
- Point à temps automatique	0 €
- Terrassement, transport	0 €
- Divers	20 000 €
	800 000 €
Montant global	800 000 €

### **Prestations de service**

- Engins d'exploitation	1 200 000 €
- Véhicules de liaison	370 000 €
-Autres prestations	50 000 €
- Radios	60 000 €
	1 685 000 €
Montant global	1 685 000 €
<b>TOTAL GENERAL: 2 485 000 €</b>	

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
DU PARC DE L'EQUIPEMENT

Investissement en matériel à réaliser pour le compte du Département  
du Haut Rhin

Programme pluriannuel

Matériels	PROGRAMME 2008		PROGRAMME 2009		PROGRAMME 2010	
	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC
<b>Véhicules légers</b>						
petites berlines ess ou diesel	0	0	0	0	0	0
véhicules utilitaires diesel	5	75 000	3	45 000	2	30 000
<b>Fourgons</b> y compris aménagement	6	240 000	8	350 000	9	390 000
<b>Camions</b>						
PL	1	200 000	3	500 000	3	500 000
<b>Matériel de fauchage</b>						
tracteur + équipement faucheuses frontale	1	110 000	1	110 000	1	110 000
broyeur de branche	1	40 000				
Tondeuses autoportée						
<b>Matériel VH</b>						
Saleuses	6	155 000	4	120 000	4	120 000
Lames de déneigement fraise à neige	1	270 000	4	55 000	4	55 000
<b>Radios</b>		10 000		15 000		15 000
<b>Petits matériels</b>		40 000		40 000		40 000
<b>Matériels de signalisation (FLR ,remorque)</b>		50 000	2	40 000	1	40 000
<b>Matériel spécifiques Parc PATA</b>		60 000		300 000		
<b>TOTAL</b>		1 250 000		1 575 000		1 300 000
RU attendu prévisionnelle		1 150 000		1 250 000		1 250 000

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION  
DU PARC DE L'EQUIPEMENT**

Investissement en matériel à réaliser pour le compte de  
l'Etat

Programme pluriannuel

Matériels	PROGRAMME 2008		PROGRAMME 2009		PROGRAMME 2010	
	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC	nbre	Montant TTC
<b>Véhicules légers</b>						
petites berlines ess ou diesel	0	0	0	0	0	0
véhicules utilitaires diesel	11	177 000	7	105 000	7	105 000
<b>Fourgons</b>	4	164 000	7	300 000	7	300 000
y compris aménagement						
<b>Camions</b>						
PL	0	0	1	170 000	1	170 000
<b>Matériel de fauchage</b>						
équipement tracteur ste croix	1	59 000	0	0	0	0
Tondeuse autoportée	1	30 000	0	0	0	0
<b>Matériel VH</b>						
Saleuses	0	0	4	120 000	4	120 000
Lames de déneigement	0	0	4	55 000	4	55 000
Centrale à saumure			0	0	0	0
<b>Radios</b>		0		20 000		20 000
<b>Petits matériels</b>		0		40 000		40 000
<b>Matériels de signalisation (FLR ,remorque</b>		24 000	3	45 000	3	45 000
<b>Matériel spécifiques Parc</b>		90 000		130 000		130 000
<b>TOTAL</b>		544 000		985 000		985 000
RU attendu prévisionnelle		950 000		980 000		980 000

Programme notifié par DR  
le 24 mars 2008